

agent de surveillance voie publique

Synthèse de l'offre

Employeur : VILLENEUVE LEZ AVIGNON
Hôtel de Ville - 2 rue de la République - B.P. 45
30404VILLENEUVE LEZ AVIGNON
Référence : 0030210600330599
Date de publication de l'offre : 23/06/2021
Date limite de candidature : 22/08/2021
Poste à pourvoir le : Dès que possible
Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi
Temps de travail : Complet
Durée : 35h00
Nombre de postes : 1
Service d'affectation : police municipale

Lieu de travail :

Lieu de travail :
Hôtel de Ville - 2 rue de la République - B.P. 45
30404 VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Détails de l'offre

Grade(s) : Adjoint technique territorial
Adjoint administratif territorial
Famille de métier : Prévention et sécurité publique > Sûreté et sécurité publique
Métier(s) : Agent de surveillance des voies publiques

Descriptif de l'emploi :
AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE
Poste à temps complet - Catégorie C
(Cadre d'emplois : adjoint administratif ou adjoint technique)

Par voie statutaire ou contractuelle

Profil recherché :

- Sens du service public
- Sens du travail en équipe
- Connaissances des gestes de 1er secours
- Utilisation de logiciels professionnels

Missions :
Au sein du service de Police Municipale, les missions principales sont :

- Contribuer, sous l'autorité du Maire, et sous la responsabilité du chef de service de la police municipale, au maintien du bon ordre, de la sécurité, et de la salubrité publique.
- Veiller au respect des règles en matière d'arrêt et de stationnement (interdit, gênant...)
- Sécurisation des passages réservés aux piétons aux abords des écoles aux heures des entrées et sorties des élèves
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies
- Respecter et appliquer les consignes de la hiérarchie et rendre compte oralement et/ou par écrit de tous événements survenus en service
- Veillez au respect de la propreté des voies publiques
- Faire respecter les arrêtés municipaux
- ...

Des fonctions annexes sont confiées, telles que :

- Mise en place de certains dispositifs à l'occasion des marchés, manifestations publiques, ...
- Surveillance des bâtiments communaux,
- Fermeture et ouverture occasionnellement de certains bâtiments communaux
- Mission de placier suppléant sur les marchés
- Distribution de documents divers ou plis mairie aux administrés
- ...

CONDITIONS D'EXERCICES :

- Port obligatoire de la tenue spécifique ASVP en service
- Port obligatoire des équipements et matériels professionnels en service
- Travail seul ou en équipe, à pied, en VTT, en véhicule motorisé
- Travail en extérieur par tous temps

HORAIRES DE TRAVAIL :

Les agents travaillent selon un cycle hebdomadaire de 35 heures du lundi au vendredi par rotation et badgent selon les cycles horaires suivants :

Matin : M 8 h00 / 15h00

Matin avec marché MA* 5H30 / 12H30 (ouverture coffrets)

Matin avec marché MA 6H / 13H

Soir : S 10h00 / 17h00

La durée de travail quotidienne est de 7 heures.

Pour une même durée de 35 heures de travail hebdomadaire, plusieurs cycles de travail sont appliqués. Ces cycles varient d'une semaine à l'autre en fonction de la vacation (un agent de 8H à 15H et 2 agents de 10H à 17H).

Contact et informations complémentaires : Merci d'adresser CV + lettre de motivation AVANT LE 9 juillet 2021

par courriel : c-bousard@villeneuvelezavignon.com

ou par courrier à l'attention de Madame Corinne BOUSARD - DRH

2 rue de la République - BP 45

30404 VILLENEUVE LEZ AVIGNON CEDEX

Téléphone collectivité : 04 90 27 49 49